



## SCHADOV-INFOS : Bulletin des Adhérents du SCHADOV-CGT

Ce bulletin d'information est à destination des adhérents du SCHADOV-CGT. Il sert à faire le point sur les dossiers passés et à venir, il permet une communication entre le syndicat et ses adhérents.

L'actualité de l'établissement, du ministère et nationale décortiquée par la CGT.

### SOMMAIRE :

Page 1 :

- Sommaire

Page 2 :

- Edito

Page 3 :

- Renouvellement du bureau syndical du SCHADOV-CGT

Page 4 et 5:

- Compte rendu du Conseil d'Administration du 24 septembre 2009

Page 6 :

- Evolution des missions d'accueil et de surveillance

Page 7 :

- Compte rendu du CHS du 6 octobre 2009

Page 8 et 9:

- Journée mondiale de mobilisation pour le travail décent

## EDITO

Les mauvais coups continuent de pleuvoir en ce début d'année. Le budget 2010 prévoit la suppression de 34000 postes dans la Fonction Publique, qui va aggraver encore un peu plus les difficultés rencontrées par de plus en plus de service public pour remplir leur mission.

La privatisation de la poste est prévue pour début janvier 2010. La votation citoyenne du samedi 3 octobre 2009 a permis à un peu plus de 2 millions de personnes de s'exprimer sur ce projet. Le résultat est sans appel avec un rejet du projet supérieur à 90% des suffrages exprimés. Le gouvernement conteste la régularité du scrutin, nous lui répondons qu'il n'a qu'à organiser un vrai référendum sur cette question, ce qu'il ne veut pas faire, pour ne pas risquer de voir son projet condamné dans les urnes.

Au ministère de la culture, la RGPP devrait être effective au début de l'année 2010, la CGT-CULTURE continuera, bien évidemment de dénoncer ces méfaits, mais sera aussi vigilante à combattre dans l'intérêt des agents qui en seront victimes. La question de l'emploi public va être très largement posée dans notre ministère, qui voit ses effectifs décroître de manière déraisonnable et la précarité s'installée chaque jour un peu plus.

Le dossier des retraites devrait lui aussi être abordé en 2010, et ce sujet risque bien d'être explosif. En effet, le nombre de chômeurs et les suppressions de postes dans la Fonction Publique font chuter le nombre de cotisants et le gouvernement devrait se saisir de cette argumentaire pour faire sauter certains aspects sociaux de nos régime de retraite.

Enfin, le référendum qui fixe la représentation syndicale dans le ministère de la culture et dans les Etablissement Public est prévu le 1<sup>er</sup> avril 2010. Ce scrutin est particulièrement important, la CGT-CULTURE et le SCHADOV-CGT ne peuvent pas voir leur audience baisser dans les instances paritaires, face aux attaques très graves contre la Fonction Publique et le ministère de la Culture, la mobilisation de tous les adhérents est nécessaire pour faire voter les agents en faveur de la CGT.

## RENOUVELLEMENT DU BUREAU SYNDICAL

Notre bureau syndical arrive à la fin de son année d'exercice. Nous te convions donc à son renouvellement le mardi 24 novembre 2009 autour d'un verre de l'amitié entre 11h30 et 14h00 dans nos bureaux place Gambetta, pour procéder à l'élection. Cette instance du syndicat est très importante, c'est elle qui organise toutes les actions à mener au nom du SCHADOV-CGT, dans le cadre des orientations décidées par le congrès de 2006.

Si tu souhaites faire partie du nouveau bureau tu dois nous faire parvenir le coupon-réponse de candidature avant le **jeudi 19 novembre 2009**. En cas d'impossibilité, tu peux donner procuration à un syndiqué de ton choix pour le vote du mardi 24 novembre 2009.

Nous informons, tous nos syndiqués, qu'en raison d'un calendrier très chargé, le bureau syndical a décidé de repousser l'organisation du congrès du syndicat en 2010.

Si tu as besoin d'informations complémentaires sur ces sujets, n'hésite pas à nous contacter.

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 SEPTEMBRE 2009

## **FREQUENTATION ET RECETTES :**

La fréquentation et les recettes sont en baisse d'environ 15% sur les mois de janvier à juillet 2009 par rapport à la même période en 2008.

L'administration nous a indiqué que ces chiffres sont imputables à la mesure de gratuité pour les 18- 26 ans. En effet si on prend en compte la compensation versée par le ministère pour perte de recettes ce chiffre est ramené à une perte de 3%.

Le SCHADOV-CGT a souligné le chiffre de la fréquentation des groupes qui est en recul de 14 % et de 20% en recettes.

## **MODIFICATIONS TARIFAIRES :**

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009, l'Administration a décidé la fin de la réservation payante pour les groupes et a intégré celle-ci dans le prix payé par chaque visiteur dans le groupe.

Le tarif des billets groupes passe ainsi de 8 euros en plein tarif à 11 euros et 6 euros en tarif réduit à 8 euros. Cette modification du mode de calcul engendrera une hausse de tarif pour de nombreux groupes puisque pour un groupe de 30 personnes la visite sera facturée 330 euros contre 290 avant la mise en place de la mesure (soit 14% d'augmentation).

D'autre part quand on compare avec le Louvre et le musée d'Orsay, on constate que le château est 30 euros plus cher que le Louvre et 50 euros plus cher que le musée d'Orsay pour le même type de visite.

De plus, le secteur touristique est déjà fortement impacté par la crise économique, comme nous l'avons relevé dans la partie fréquentation et le SCHADOV-CGT considère que la modification tarifaire qui nous était présentée comme inopportune et a donc voté contre cette mesure.

Le SCHADOV-CGT a demandé à ce que le ministère précise la dernière mesure d'extension de la gratuité pour les moins de 26 ans qui exonère de droits d'entrée les jeunes résidents de longue durée dans l'Union européenne sur présentation d'un justificatif. Les tutelles ministérielles n'ont pas été capable de nous expliquer ce qu'était un résident de longue durée et quel justificatif il fallait produire.

De fait cette mesure est donc totalement inapplicable.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Le SCHADOV-CGT a rappelé au ministère son engagement de donner une charte d'objectif, pris par les autorités ministérielles lors de notre rencontre sur le protocole d'accord de fin de grève, et qui reste à ce jour lettre morte. Le SCHADOV-CGT a prévenu qu'aucune baisse de personnel n'était possible, et que si la RGPP venait à tailler dans les effectifs de L'EPV, les conséquences seraient grandes en matière de sécurité, de protection des œuvres et de fréquentation. Le SCHADOV-CGT n'hésitera pas à appeler le personnel à se mobiliser, comme il l'a déjà fait durant toute l'année dernière, pour contrer la politique de destruction du service public que constitue la RGPP.

## **POINT SUR L'EVOLUTION DES MISSIONS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE.**

L'administration nous a présentée les travaux menés par le cabinet de conseil avec les groupes de travail composés des agents de la DASS.

Le SCHADOV-CGT a rappelé que de nombreux agents sont en attente d'avancées sur ce sujet essentiel. A ce stade, les résultats sont un peu décevants, les documents présentés n'étant qu'une synthèse des déclarations des agents qui ont participé à ces groupes de travail.

Les travaux n'ont été menés que sur les agents d'accueil et de surveillance et n'abordent quasiment jamais la relation hiérarchique qui pour le SCHADOV-CGT est indispensable.

L'administration se dit ouverte au dialogue sur cette question et propose que d'autres réunions soient organisées sur les thèmes que nous voulons voir abordés, notamment sur le rôle des encadrants, les effectifs minimum de sécurité, l'expérimentation de la surveillance mobile et l'extension de ce travail aux services de la Direction du Développement Culturel.

Le SCHADOV-CGT compte bien peser sur les discussions pour que de réelles améliorations soient apportées aux missions des agents de la DASS.

# COMPTE RENDU DU CHS SPECIAL GRIPPE A DU 06 OCTOBRE 2009

Le CHS extraordinaire s'est tenu le mardi 6 octobre 2009, l'ordre du jour comportait un point unique qui était le plan de continuité lié à la grippe A.

Pour rappel, la France est aujourd'hui placée au niveau 5A. Le passage au niveau 5B comporte 3 phases, il est décidé au niveau préfectoral et pour un périmètre bien défini :

niveau 5B « allégé » : si la mesure est décidée par la préfecture, les agents en contact avec le public devront porter un masque. L'administration par l'intermédiaire du ministère de la culture a commandée 122 000 masques pour doter les agents en cas de passage en niveau 5B « allégé ».

1. niveau 5B « intermédiaire » : l'Etablissement sera fermé au public, les agents dont les fonctions n'ont pas été déclarés prioritaires par l'Administration restent chez eux. Leur traitement est maintenu pendant toute la durée de la fermeture. Les missions prioritaires sont confiées en premier lieu aux personnels logés en NAS et en US.

2. niveau 5B/6 : dernier palier, fermeture renforcée de l'Etablissement, seul 60 agents restent sur le site, essentiellement les directeurs et les services de sécurité.

Le SCHADOV-CGT a voté pour le plan de continuité proposé, mais a demandé à l'administration d'être vigilante avec les sociétés sous-traitantes de l'Etablissement, car nous considérons qu'il serait dramatique pour les personnels de celles-ci que la fermeture du château entraîne des pertes de revenus pour des personnels privés employés par ces sociétés.

Les personnels dont la santé est plus fragile sont invités à se faire connaître au service de santé au travail pour mettre en place un dispositif particulier à leur égard (femmes enceintes, personnes ayant des difficultés respiratoires ...).

## **Le 7 octobre : nous avons toutes les raisons de nous mobiliser !**

Le 7 octobre était la journée mondiale de mobilisation des travailleurs pour le travail décent, à l'appel de la Confédération Syndicale Internationale. Pour la France, la CFDT, la CGC, la CGT, la FSU, Solidaires et l'UNSA ont appelés les salariés à y participer massivement.

**Casse industrielle, chômage galopant, Révision générale des politiques publiques, réforme territoriale, loi Hôpital Patients Santé Territoires, privatisation de la Poste, suppressions d'emplois dans la Fonction publique, remise en cause des conventions collectives, ... : en cette rentrée sociale, nous avons toutes les raisons de nous mobiliser !**

Une mobilisation unitaire durable pour l'emploi, les salaires, la retraite, les services publics, la protection sociale est la solution la plus efficace pour les salariés, alors que **gouvernement et patronat affichent la volonté de maintenir leur cap antisocial.**

La CGT Fonction publique a appelé à faire du 7 octobre une grande journée de lutte interprofessionnelle dans l'ensemble de la Fonction Publique, partout sur le territoire par une multiplication d'actions revendicatives sous toutes les formes y compris la grève là où les personnels l'avaient décidés. Ses organisations avaient à cet effet déposé des préavis de grève dans les différents secteurs concernés.

## Ensemble par l'action, imposons d'autres choix !

### La CGT revendique :

- L'arrêt des processus en cours de privatisation et de casse des services publics et de la Fonction publique.
- Un véritable débat public et citoyen sur les missions publiques et les moyens nécessaires à leur exercice.
- Un moratoire immédiat sur les suppressions d'emploi.
- Une augmentation immédiate de la valeur du point d'indice portant le salaire minimum de départ à 1 600 euros, des mesures équivalentes pour les contractuels dont le salaire n'est pas indicé, le rattrapage des pertes de salaire cumulées depuis des années, l'intégration des primes dans le traitement, une réforme complète des grilles indiciaires, la reconnaissance des qualifications.
- Une retraite équivalente au moins à 75 % du dernier traitement (primes comprises), avec un minimum garanti au moins au niveau du SMIC, le retour à l'indexation des pensions sur les salaires, la reconnaissance de la pénibilité du travail et la garantie de l'égalité des droits à la retraite pour les femmes.
- Une véritable politique de titularisation
- Une réforme ambitieuse de la fiscalité publique et du financement de la Sécurité sociale permettant d'assurer des politiques publiques pérennes et solidaires.
- Des mesures permettant à tous les niveaux l'amélioration des conditions de travail, de son organisation et de la santé au travail.

Montreuil, le 29 septembre 2009

